



## Le Hérisson Despi 1983

Bulletin de la section des Douanes de NICE

<p><b>Sommaire :</b></p> <p><u>L'APRÈS-CONFLIT DOUANIER</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• LA RÉPONSE DU DR À NOTRE LETTRE OUVERTE</li><li>• AUDIENCE DU 20/06 DR &amp; DI</li></ul> <p><u>CHSCT DU 20 JUIN 2019</u></p>	<p><b>Assemblée générale CFDT DOUANE Nice</b> <b>27/09/2019</b></p> <p><b>Save The Date</b></p> <p><i>Une AA sera accordée à tous les participants</i></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE AVEC NOS DR ET DI DU 20/06/19

Les OS étaient reçues ce jeudi 20 juin par le directeur interrégional, Mr Savary, et le directeur régional, Mr Combe, qui répondaient ainsi à la demande syndicale que nous avons formulée dans notre courrier CFDT de « reconstruction » qui faisait suite à la signature de l'accord de négociation.

Toutes les OS étaient représentées à l'exception de Solidaire et UNSA.

Le but de cette réunion: renouer le dialogue social après un conflit douanier inédit.

Formules de politesse faites, le DI est entré dans le vif du sujet, à savoir envisager l'après « conflit ».

Subsistent encore dans notre DI deux dossiers disciplinaires non classés par le DG: un collègue d'Avignon et un autre de Nice sont visés.

Si le DI a annoncé que le dossier du collègue d'Avignon était défendable, il a par contre déclaré que le dossier de notre collègue de Nice était plus compliqué à défendre.

Rappelons que ces deux collègues sont des adhérents CFDT comme d'ailleurs 5 des 7 collègues visés par des procédures disciplinaires au niveau national ... triste preuve de l'engagement de notre OS dans la défense des intérêts des douaniers.

Quoi qu'il en soit, nous avons affirmé à nos directeurs que nous suivrons au plus près ces dossiers et que nous apporterons notre soutien total à nos collègues.

Parenthèse plus légère, le DI a tenu à « féliciter » les collègues à l'initiative du contrôle de l'A380 conformément à la note de service préconisant un contrôle de 60% des passagers des vols.

Nous ne pouvons que nous associer à notre DI et féliciter à notre tour nos collègues qui ont

effectués des contrôles dans le strict respect des consignes données...

Le DG a demandé aux directeurs de lister les « irritants » à améliorer , voire éradiquer, afin d'améliorer les conditions des travail des agents, dans le but de renouer le dialogue avec eux.

Certains "irritants" avaient déjà été relevés depuis belle lurette par la section CFDT de Nice... il était temps que l'Administration s'en préoccupe...

### **Voici la liste des points abordés concernant la DR de Nice:**

#### **1. Immobilier**

##### **BSE de Nice :**

Les travaux de sécurisation sont décidés en concertation avec le patron du RAID, expert en la matière

- à faire

T1: la sécurisation va passer en phase travaux avec porte anti-retour, changement de la porte du corps de garde...

T2: en raison de la fragilité de la structure du bâtiment, la pose d'une vitre blindée efficace serait impossible. La CFDT demande à être informée des avancées des travaux sur le futur T2 -3 : nous avons également proposé d'envisager la création de locaux douane dans la nouvelle aérogare.

- déjà réalisé ou en cours

*dispositif de sécurisation amélioré* avec les centrales d'alarme / exercices sécurité sur table mensuels / centre inter-armes Arnaud Beltrame permettant à tous les acteurs de l'aéroport de Nice de faire des exercices de sécurité collective + centre de tir virtuel

*port du HK en aéroport* en l'absence d'instruction DG, notre DR est défavorable (tout comme les DR de Roissy et Orly)

**BSI de Cannes :** budget de 50 000 € alloués au désamiantage.

**Bureau de Cannes:** amélioration de l'éclairage des bureaux et changement de VMC pris sur le budget BOP bien que ces locaux n'appartiennent pas à la douane (il s'agit toutefois de locaux domaniaux)

**Bureau de la garantie:** remplacement de fenêtres

**BSI de Nice:** réhabilitation des bureaux dans la continuité du projet / places de stationnement en gare de Nice demandées en Mairie

**BSI Menton:** remplacement des Algéco vétustes au péage de la Turbie en cours d'étude

## 2. Véhicules

Le DI insiste sur le fait que les économies réalisées notamment sur les budgets affranchissement/ frais de représentation et le contrôle des frais de déplacement sont affectées au renouvellement du parc automobile. Les SKODA Break sont affectées en priorité aux BSI.

## 3. Equipements

- les nouveaux gilets pare-balles sont adaptés à la morphologie féminine
- arrivée de gilets tactiques haute visibilité
- dans le cadre des négociations sur les conditions de travail, des kits "type" seront fournis aux agents
- un bouclier de défense devrait arriver au T2 de l'aéroport de Nice ; bouclier déjà présent sur le T1.

Le DR nous a indiqué que les agents ne faisaient pas systématiquement remonter leurs besoins en matériels. Pour lui, tant que ces demandes sont justifiées, il n'y a aucun problème. Pour nous, cet état de fait illustre le manque de communication de qualité entre hiérarchie et agents de terrain...

Suite aux demandes des personnels, la section CFDT de Nice a sollicité pour la BSI de Menton : du petit outillage nécessaire au contrôle des véhicules (boîte à outils, kits de démontage, perceuse sans fil...) / système lumineux par leds bleues adapté aux cônes de Lübeck.

Par contre, notre demande en postes informatiques supplémentaires pour les BSI a été refusée car:

- pour des questions de budget, il n'est pas possible d'acheter de nouveaux postes
- pour des questions de sécurité: il n'est pas possible non plus d'utiliser des ordinateurs réformés.

**Avis aux collègues: les commandes peuvent être passées par le PLI jusqu'à octobre / novembre donc ne tardez pas pour faire remonter vos besoins !**

Le DR a annoncé qu'un tableau sera disponible sur le serveur NAS, accessible à tous les agents, pour faire remonter les problèmes immobilier et matériel de leur brigade ou bureau. Heureuse initiative qui pourrait, selon nous, être étendue aux registres Hygiène et Santé au travail....

## 4. Chorus DT

Nos directeurs sont conscients de la difficulté d'utilisation de cette application chronophage, fastidieuse et peu intuitive. Mais encore une fois, ceci n'est pas de son ressort.

## 5. Smartphones

L'utilisation personnelle des smartphones a été rappelée.

Aucun « flicage » ne sera appliqué et celui-ci pourra rester dans le coffre en fin de service pour les SU, en tout cas éteints à l'issue du service pour tous les agents.

Par contre, bien entendu, il doit être allumé en service.

L'objectif annoncé par la DG est de limiter les lignes fixes de téléphonie afin de limiter les problèmes de panne.

Pour mémoire, la note DG du 4/04/2019 donne les préconisations d'usage de cet outil de travail.

## 6. Divers

- C'est officiel, l'application PUMA est mort-né. Le DI s'inquiète de l'avenir du DAFN dont les recettes ont chuté ces dernières années
- les DR et DI ont assuré que les personnels du service TGAP du bureau de Nice Port bénéficieraient du même dispositif d'accompagnement que celui ayant bénéficié à nos collègues des RR dans le cadre du resserrement comptable
- le DI nous a indiqué avoir été entendu par la Cour des Comptes au sujet du transfert de la TGAP vers la DDFIP: la question de la compétence de la douane en matière de contrôle n'est pas encore tranchée.... à suivre!
- centralisation des taxes énergétiques: un GT sur ce sujet est programmé le 4/07/19
- conférence de gestion prévue le 22/11/2019

**Nos DR et DI ont affiché une réelle volonté de renouer le dialogue social.**

**Nous sommes conscients qu'il sera difficile de faire à nouveau confiance, mais un premier pas semble avoir été fait.**

**Espérons qu'on ne nous jette pas de la poudre aux yeux...**



## **Réponse du DR à notre Lettre ouverte**

### **IL FAUT RECONSTRUIRE... Rien ne sera plus comme avant**

Bonjour,

J'ai lu avec un grand intérêt votre lettre ouverte et je la transmets au DI PACA qui ne manquera pas d'en informer le Directeur Général.

Ce document appelle par ailleurs chez moi les commentaires et réponses suivants:

- L'accord que toutes les OS ont signé il y a quelques jours avec le Directeur général est, en tant que tel, un "signal fort" de la volonté partagée par tous de repartir de l'avant, de reconstruire ce qui doit l'être et de proposer des voies nouvelles. Les avancées qui y sont contenues sont à la fois des points actés et très visibles sur les fiches de paye et des pistes d'amélioration particulièrement sensibles auxquelles toutes les composantes de la douane vont travailler, avec des objectifs de réussite sur des termes plus ou moins longs. C'est ainsi que tous les acteurs de l'accord en respecteront tous les termes et le feront vivre, sur la durée.

J'ajoute - et vous le savez comme moi - que les chantiers annoncés connaissent déjà un début d'avancement mais que certains d'entre eux, particulièrement vastes et/ou complexes, vont exiger de chacun de la patience autant qu'un dispositif de suivi très transparent. Si je ramène les choses au niveau DI/DR, vous savez, par exemple, que la direction interrégionale a lancé plusieurs chantiers immobiliers de grande importance mais dont les bénéfices ne se verront qu'au stade de l'achèvement, dans plusieurs mois. Il n'en demeure pas moins que les locaux de Menton BSI et que l'immeuble qui abrite au Port Lympia à Nice nombre de nos services, seront entièrement rénovés et seront demain bien plus fonctionnels et confortables, au bénéfice légitime des agents. Ces réalisations s'ajouteront à celles, plus avancées, sur les aéroports de Nice et de Cannes.

L'information des agents et des OS sera au cœur de ces projets et l'administration compte aussi sur la participation active des partenaires sociaux dans les instances dédiées. S'agissant des agents, vous avez pu constater que, ces derniers mois, plusieurs de mes collaborateurs se sont déplacés pour participer, avec leurs collègues de la DI, à des sessions de présentation et d'information sur les travaux. Cette façon de procéder sera poursuivie. Elle s'ajoutera aux engagements pris, lors de la dernière réunion de brigade à laquelle j'ai participé à la BSI Nice, de vous faire un point régulier de l'avancement des travaux listés pour traiter différents sujets "irritants", tels (liste non exhaustive...) l'habillement, le renouvellement des GPB, les équipements, les relations avec la SNCF, les conditions d'exercice des missions, les véhicules, etc..., traçant ainsi les efforts considérables engagés par la DI, auxquels je suis étroitement associé, pour améliorer les conditions de travail des agents.

2 - Si je réaffirme le principe selon lequel les instances du dialogue social sont et doivent rester les outils principaux de la discussion entre nous, je vous rappelle également que ma porte, comme celle du DI PACA, est en permanence ouverte et qu'aucune demande d'audience de votre part ne saurait être refusée. A cet égard, je suis prêt à vous recevoir à Nice avec Philippe Savary si vous le souhaitez.

3 - S'agissant du dialogue que j'entretiens avec les agents, je vous rappelle - et là encore vous ne pouvez l'ignorer - que depuis mon arrivée, je me déplace le plus souvent possible à la rencontre (formelle ou informelle) des agents, que ce soit lors des réunions de brigade ou au cours de mes déplacements sur tel ou tel site ou point de contrôle. Ces occasions de dialogue direct, libre, décomplexé... et souvent imprévu... s'ajoutent aux nombreuses réunions de travail et sont pour moi autant de moments très riches et instructifs sur le "moral des troupes" et l'investissement de chacun. Ce dialogue sera bien évidemment poursuivi tant il est nécessaire, autant que porteur et positif.

4 - S'agissant des dossiers disciplinaires, l'accord du 17 mai stipule que la décision est entre les mains du Directeur Général et nous attendrons ainsi qu'il statue, en toute connaissance de cause, dans les conditions fixées avec les représentants nationaux. Plus généralement, chacun doit entendre que "la hiérarchie" - dont nous devons toujours nous rappeler qu'elle est par essence "douanière" dans ses composantes et ses valeurs - remplit une mission d'encadrement et de pilotage avec des contraintes très lourdes. Elle doit ainsi gérer et assumer des moments difficiles, comme ceux durant lesquels elle doit fixer, rappeler et faire respecter des limites, au risque de mettre en jeu la crédibilité et l'image de l'ensemble de la douane.

Nous avons tous, désormais, la lourde tâche de faire vivre cet accord. Les quelques pistes évoquées ci-dessus permettent, à mon sens, de dégager les espaces de dialogue nécessaires pour dépasser très largement le cap de l'effet d'annonce.

Mailto: [arissoun@gmail.com](mailto:arissoun@gmail.com) ou [cfdt06@douane.finances.gouv.fr](mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr)

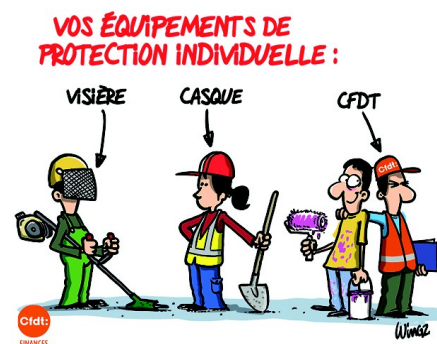
Responsable publication : Kevin LENNE (06.87.07.80.06)

sous couvert du SIRF Paca Corse

Retrouvez également le Hérisson & toutes les infos utiles sur le site [CFDT Douane](http://CFDT Douane)

# COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 20/06/2019

**Budget total du CHSCT : 223 920 €**



La parole aux médecins de prévention :

- Le Docteur Conte a présenté la mise en place du dossier médical informatique dans sa mission. Il a constaté une hausse des visites spontanées en 2018 par rapport à 2017. Par contre, il n'a pas de retour sur la cellule d'écoute mise en place au niveau national depuis un an.

- Le Docteur Blum a sollicité l'attribution d'un 2ème PC au bureau pour les agents en télétravail ayant des difficultés à se mouvoir.  
L'Administration a déclaré que cela ne faisait pas parti du protocole...  
La CFDT a proposé que le CHSCT puisse financer le double ordinateur quand les problèmes de santé le justifiaient.

Présentation du Guide de la prise en charge des conditions de travail par l'inspecteur HSS : l'ensemble des OS regrette la faible prise en compte des risques psycho-sociaux dans le programme annuel de prévention et s'est abstenu d'approuver le budget pour cette raison.

**Pour ce qui concerne plus spécifiquement la Douane**

La CFDT a interrogé les représentants de l'Administration sur le sujet ô combien sensible de la sécurisation des locaux des T1 et T2 à l'aéroport de Nice... heureusement que dans le même temps vos représentants CFDT qui étaient reçus par le DR et le DI ont pu obtenir les informations listées ci-dessus.... Car au CHSCT, personne ne connaissait le dossier...

Rappelons que nous sollicitons l'Administration tant au niveau local que national sur ce sujet ....depuis les attentats terroristes de 2015 !

**Reliquat de 24 091 € répartis lors de ce CHSCT comme suit :**

- Achat de 7 lampadaires led (600€/lampadaire) avec variateur et détecteur de mouvements pour le bureau des douane OP/CO de Cannes
- Achat d'une machine à laver le linge pour la BSE de Nice
- Nettoyage du deuxième sous-sol de Cadéï obtenu sur demande de la CFDT
- Achat de 50 casques de protection auditive supplémentaire pour les travaux de Cadéï

Le solde sera utilisé à Cadeï pour des travaux de réparation des dalles dont la colle contenait de l'amiante.

Notons enfin l'intervention de vos représentants CFDT pour l'attribution d'un fauteuil ergonomique à une douanière dont le dossier semblait s'enliser malgré les documents médicaux déjà communiqués...

Mailto: [arissoun@gmail.com](mailto:arissoun@gmail.com) ou [cfdt06@douane.finances.gouv.fr](mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr)

Responsable publication : Kevin LENNE (06.87.07.80.06)

sous couvert du SIRF Paca Corse

Retrouvez également le Hérisson & toutes les infos utiles sur le site [CFDT Douane](http://CFDT Douane)